

VIA LE SDÉ

Montréal, le 5 avril 2022

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé

Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télec. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe

Sandra Commune

Tél. : 514 878-9641, poste no : 65322

sandra.commune@gowlingwlg.com

**Objet : Demande d'approbation des procédures d'examen des plaintes concernant l'application d'un tarif ou d'une condition de service des réseaux municipaux et de la Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Dossier de la Régie de l'énergie : R-4183-2021
Notre dossier : L144990005**

Chère consœur,

Les distributeurs municipaux ont pris connaissance de la demande de renseignements numéro 2 de la Régie ainsi que du délai à l'intérieur duquel ils doivent fournir une réponse à cette dernière, soit au plus tard le 13 avril prochain à midi.

Les distributeurs municipaux croient qu'ils ne seront pas en mesure de répondre à la demande de renseignements numéro 2 de la Régie dans le délai imparti et demandent d'emblée à la Régie de leur accorder un délai additionnel pour y répondre, soit jusqu'au 22 avril, à midi.

Ce délai est requis afin de permettre aux demanderesses d'obtenir les réponses demandées par la Régie pour l'ensemble des distributeurs municipaux, de se concerter sur l'ensemble des réponses, de les valider et de les concilier dans un seul et même document. Considérant le nombre de demanderesses, cet exercice représente un certain défi. Par conséquent, le délai du 13 avril prochain pour ce faire n'apparaît pas réaliste pour les distributeurs municipaux considérant que plusieurs des personnes responsables au sein des diverses organisations municipales sont en vacances et que d'autres prendront sous peu des vacances en raison du congé de Pâques à venir. Nous croyons qu'un délai de quelques jours additionnels après le congé pascal et le retour de tous serait raisonnable.

Nous sommes d'avis que le délai demandé est raisonnable et qu'il ne causera aucun préjudice à la Régie quant à la suite du dossier.

En espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé
ND